

2025



Semaine pour l'action sur l'IA

Du 6 ———> 11 février 2025

#SommetActionIA #SemaineActionIA

PETIT
MANUEL
AFNU

SOMMET POUR L'ACTION SUR L'IA



A F N U
ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LES NATIONS UNIES

SOMMAIRE

- 1 **Introduction**
- 2 **Chiffres clés sur l'impact environnemental de l'IA :**
- 3 **Les 5 thèmes d'action**
- 4 **Les grandes étapes de la « semaine de l'action pour l'intelligence artificielle »**
- 5 **Petit historique de la gouvernance de l'IA au niveau international**

INTRODUCTION

“ Nous ne devons jamais tolérer que l'IA devienne synonyme d'aggravation des inégalités ”

António Guterres, Secrétaire général de l'ONU devant le Conseil de sécurité, lors du débat sur le rôle de l'intelligence artificielle : pour des systèmes sûrs, sécurisés et dignes de confiance, qui bénéficient à tous.

01

INTRODUCTION

Les 10 et 11 février 2025, la France a accueilli à Paris, le Sommet pour l'Action sur l'IA, qu'elle co-préside avec l'Inde. Il s'agit de la troisième édition de ce sommet après celles de Bletchley Park (2023) et de Séoul (2024).

À l'heure de la révolution de l'IA, cette technologie occupe une place toujours plus grande dans nos sociétés. Elle représente un formidable outil de développement économique, mais présente le risque d'accentuer les inégalités et la fracture numérique entre les pays et entre les populations. De même, l'impact environnemental de l'IA ne doit également pas être négligé. D'après l'Agence internationale de l'énergie, une recherche par ChatGPT consommerait 10 fois plus d'électricité qu'une recherche Google classique. Du fait de son déploiement par des acteurs privés à l'échelle du cyberspace, un territoire virtuel et transnational, les diverses approches nationales et régionales apparaissent insuffisantes pour encadrer de manière satisfaisante cette technologie. La gouvernance de l'IA appelle une approche globale pour faire face à ces nombreux défis.

Le Sommet pour l'Action sur l'IA les 10 et 11 février à Paris a réuni une centaine de pays et plus d'un millier d'acteurs du secteur privé et de la société civile venus de tous les continents pour mettre sur la table des solutions et des initiatives concrètes autour de cinq thèmes d'actions sur lesquels se sont concentrés cinq groupes de contact depuis l'été 2024.



SOMMET
POUR *L'ACTION*
SUR *L'IA*



Anne Bouverot – Envoyée spéciale du président de la République

Ingénieure de formation, chercheuse et dirigeante d'entreprise, Anne Bouverot a été chargée en mars 2024 par le président de la République d'organiser le sommet pour l'action sur l'IA. Présidente du Conseil d'administration de l'École normale supérieure, elle avait auparavant exercé la co-présidence de la Commission de l'intelligence artificielle, chargée de rédiger le rapport IA : Notre ambition pour la France, publié en mars 2024.

CHIFFRES CLÉS SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'IA :

1. Consommation électrique : Une requête sur ChatGPT consomme 2,9 Wh, soit dix fois plus qu'une recherche Google (AIEA). OpenAI enregistre environ 1 milliard de requêtes par jour, amplifiant cette consommation.

2. Consommation énergétique des data centers : En 2023, ces infrastructures ont représenté 1,4 % de la consommation électrique mondiale. Ce chiffre pourrait atteindre 3 % en 2030, soit la consommation annuelle combinée de la France et de l'Allemagne.

3. Émissions de CO2 : L'entraînement d'un grand modèle de langage génère environ 300 tonnes de CO2, équivalant à 125 allers-retours New York-Pékin. Cependant, l'absence de normes de mesure rend difficile une évaluation précise.

4. Consommation d'eau : La production et l'exploitation des modèles d'IA nécessitent 4,2 à 6,6 milliards de mètres cubes d'eau en 2027, soit jusqu'à six fois la consommation annuelle du Danemark, en raison des systèmes de refroidissement des data centers.

5. Déchets électroniques : En 2023, l'IA générative a généré 2 600 tonnes de déchets électroniques. Ce chiffre pourrait atteindre 2,5 millions de tonnes en 2030, avec le boom de l'IA, le renouvellement des serveurs et l'extraction intensive de métaux rares.

2023

LES 5 THÈMES D'ACTION

01. L'IA au service de l'intérêt public
02. L'avenir du travail
03. Innovation et Culture
04. L'IA de confiance
05. La gouvernance mondiale de l'IA

03

THÈME 1 : L'IA AU SERVICE DE L'INTÉRÊT PUBLIC

« Les choix inspirés par les modèles d'intelligence artificielle sont déterminants pour nos sociétés. Ils peuvent garantir que plus - ou moins - de femmes trouvent un emploi, influencer la découverte de traitements contre des maladies incurables et améliorer - ou décroître - l'égalité des chances. Ces choix sont des choix collectifs. Pour réaliser le potentiel de l'intelligence artificielle, la société doit rester aux commandes»

Martin Tisné, envoyé du Sommet pour l'IA d'intérêt général.

L'IA est une technologie à double tranchant qui peut constituer un formidable outil de développement technologique, mais risque dans le même temps d'accroître les inégalités en augmentant la fracture numérique. De plus, la concentration du marché entre les mains de quelques acteurs et la fragmentation en matière d'initiatives d'IA d'intérêt général sont autant de défis à relever pour résoudre des problèmes cruciaux.

L'enjeu est de garantir l'égalité d'accès à l'IA. Pour y parvenir, la France plaide pour la création d'une plateforme mondiale qui servira d'incubateur pour mettre l'intelligence artificielle davantage au service de l'intérêt général.

THÈME 2 : L'AVENIR DU TRAVAIL

« L'intelligence artificielle peut devenir une formidable alliée si nous unissons nos efforts pour en faire un levier de progrès social et économique, alliant productivité et bien-être au travail, au bénéfice de tous les travailleurs »

Sana de Courcelles, envoyée du Sommet pour l'avenir du travail.

Le déploiement progressif de l'IA est en train de bouleverser le marché du travail et la façon dont les gens travaillent. Il est essentiel de se préparer à ces évolutions pour accompagner au mieux les salariés et les entreprises afin qu'elles en tirent profit dans le cadre d'un usage responsable. L'ambition du Sommet pour l'Action sur l'IA est :

- d'améliorer la compréhension des systèmes d'IA et de leurs usages pour mieux anticiper leurs conséquences sur le monde du travail, la formation et l'éducation ;
- promouvoir le déploiement de l'IA au service de la productivité, du développement des compétences, et du bien-être au travail.
- encourager les engagements des acteurs économiques et sociaux en faveur d'une IA durable et responsable.

Acteurs mobilisés : 40 représentants de gouvernements des 5 continents, des partenaires sociaux internationaux, des acteurs académiques et de la recherche, des experts, des acteurs économiques et des entreprises.

THÈME 3 : INNOVATION ET CULTURE

« Les innovations dont nous sommes témoins en matière d'intelligence artificielle se déploient très rapidement et touchent tous les secteurs. Elles peuvent être très bénéfiques, à condition de définir dès le départ un cadre approprié. Cela vaut particulièrement pour le monde de la culture qui présente des spécificités et où l'enjeu des droits de propriété intellectuelle est particulièrement sensible », Roxanne Varza, envoyée du Sommet pour l'innovation et la culture. »

Roxanne Varza, envoyée du Sommet pour l'innovation et la culture.

L'IA joue un rôle majeur en matière d'innovation en améliorant la compétitivité et les capacités d'innovation des organisations. Il est donc essentiel d'accélérer la diffusion de l'IA en veillant à ce qu'elle soit accessible à tous afin de stimuler l'excellence technologique au service de l'innovation et de la création artistique. L'enjeu est aussi de mettre l'accent sur le respect des droits de propriété intellectuelle, la nécessité de garantir une information fiable produite par les médias et les journalistes et la promotion d'une IA plus durable au niveau international.

Acteurs mobilisés : 150 organisations de 20 pays qui s'appuient sur le travail et les initiatives internationales existantes portées par des organisations internationales comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'OCDE ou l'UNESCO.

THÈME 4 : L'IA DE CONFIANCE

« Face aux inquiétudes générées par le développement rapide de l'IA, il importe de comprendre les risques, de les objectiver, en s'appuyant sur la science et l'expertise pour ensuite proposer des solutions efficaces et accessibles au profit de tous et notamment de la protection de nos démocraties »

Guillaume Poupard, envoyé du Sommet pour l'IA de confiance.

Face aux risques et aux inquiétudes générées par le développement de l'IA, le Sommet pour l'IA veut contribuer à en accroître la connaissance, à promouvoir le développement de solutions techniques ouvertes et accessibles à tous et à plaider en faveur de standards communs. Le sommet permettra d'aborder les questions liées à la lutte contre les discriminations et à l'éthique, et sera l'occasion de faire un premier bilan sur les engagements volontaires en matière de sûreté et de sécurité pris précédemment par les grandes entreprises pionnières de l'IA.

Acteurs mobilisés : 20 États, la Commission européenne, les organisations internationales, une cinquantaine d'organisations de la société civile et une trentaine d'entreprises.

THÈME 5 : LA GOUVERNANCE MONDIALE DE L'IA

« Pour que la révolution de l'IA soit synonyme de progrès pour tous, il est indispensable de bâtir une gouvernance collective et inclusive afin de répondre à l'ensemble des défis posés par cette technologie »

Henri Verdier, envoyé du Sommet pour la gouvernance mondiale de l'IA.

Face au double constat d'une nécessité d'une gouvernance mondiale de l'IA et de la fragmentation accrue des initiatives en la matière, le Sommet veut contribuer à la création d'une gouvernance unifiée autour d'un cadre partagé et efficace rassemblant l'ensemble des acteurs impliqués. L'objectif est de clarifier le paysage complexe en faisant émerger une cartographie du système de gouvernance de l'IA et d'inclure l'ensemble des États dans la construction d'une architecture de la gouvernance mondiale de l'IA, afin que science, solutions et standards soient mieux partagés.

Pour contribuer à l'articulation de ces initiatives, le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA) se réunira dans un format élargi le 9 février.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA

**« SEMAINE DE L'ACTION
POUR L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE »**

04

JOURNÉES SCIENTIFIQUES - 6 & 7 FÉVRIER 2025 :



AI ACTION
SUMMIT

CONFERENCE

AI, Science and Society

Connections, Collectives and Collaboration

→ FEBRUARY 6-7, 2025

CAMPUS OF IP PARIS (ÉCOLE POLYTECHNIQUE)

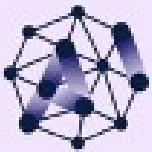
Organisées sur le campus de l'école Polytechnique ses deux jours de conférences sur le thème « AI, Science and Society » réuniront des chercheurs, des chefs d'entreprise, des décideurs politiques et des experts pour discuter des impacts de l'IA dans divers domaines tels que la biologie, la physique, l'économie et l'éthique.

À noter en particulier la table ronde "Nations unies - Agir pour le groupe scientifique indépendant de l'ONU sur l'IA" qui discutera de cette recommandation majeure du rapport Gouverner l'IA au bénéfice de l'humanité de l'Organe consultatif de haut niveau multipartite sur l'intelligence artificielle de l'ONU. L'objectif serait de créer un groupe de spécialistes sur l'IA à l'instar du GIEC.

**LE WEEK-END CULTUREL DE L'IA - 8 ET 9
FÉVRIER.**

Week-end culturel
8–9 février 2025

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



**SOMMET
POUR L'ACTION
SUR L'IA**



Sous l'égide du ministère de la Culture, une série de manifestations culturelles dédiées à l'IA permettront au grand public de se familiariser avec les enjeux soulevés par cette technologie en matière de création artistique. L'IA est à la fois un formidable outil d'appui aux créateurs et une menace existentielle à travers les questionnements qu'elle soulève en matière de droit d'auteur et de rémunération des artistes.

SOMMET - 10 & 11 FÉVRIER 2025 - GRAND PALAIS

Le 10 février, une journée de conférences, tables rondes et présentations, a ouvert le sommet en mettant en avant les solutions permises par l'IA. Elles permettront de croiser et confronter les regards des gouvernements, entreprises, du monde de la recherche et de la société civile.

Le 11 février, une session plénière au Grand Palais a rassemblé les chefs d'États et de gouvernements ainsi que des personnalités internationales pour échanger sur les grandes actions communes à mettre en œuvre en matière d'IA.

Une des premières actions concrètes prévue par le forum est la création d'une fondation pour une IA au service de l'intérêt général pour laquelle le gouvernement espère "lever 2,5 milliards d'euros sur cinq ans(...) dont 500 millions dès cette année." selon Anne Bouverot.

ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES AU SOMMET

Le 11 février, plus de 100 événements labellisés se sont tenus en parallèle du sommet et permettront d'élargir le débat sur les grandes thématiques du Sommet.

- Près de 15 événements organisés par des organisations internationales (ONU, UNESCO, Conseil de l'Europe), d'autres pays et des acteurs publics comme l'ANSSI, la Banque de France, ou le ministère des Armées, qui organisera un événement dédié aux développements de l'intelligence artificielle dans le domaine de la défense.

Une dizaine d'événements organisés par des organisations universitaires françaises (comme la Sorbonne et Sciences Po).

Les organisations de la société civile sont largement mobilisées : organisations de protection des droits humains (Amnesty International), centres de réflexion (Carnegie Endowment for International Peace) et autres groupes de réflexion (Association de Philosophie Française).

Des événements organisés par les entreprises, ainsi que le « Business Day » qui rassemblera 3000 acteurs économiques français et internationaux à Station F, dans le but de mettre en avant le rôle transformatif de l'intelligence artificielle pour le développement des entreprises.

PETIT HISTORIQUE DE LA GOUVERNANCE DE L'IA AU NIVEAU INTERNATIONAL

2019 : Adoption de la première norme internationale en matière d'IA avec les Principes de l'OCDE sur l'IA (42 pays)

2021 : Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle de l'UNESCO (194 États membres).

2023 : Création de l'Organe consultatif de haut niveau multipartite sur l'intelligence artificielle de l'ONU en octobre.

2024 :

- Mars : Adoption d'une législation unique pour encadrer l'utilisation de l'IA par le Parlement européen.
- Résolution A/78/L.49 de l'Assemblée générale des Nations Unies "Saisir les possibilités offertes par des systèmes d'intelligence artificielle sûrs, sécurisés et dignes de confiance pour le développement durable".
- Mai : Mise à jour des Principes de l'OCDE sur l'IA (47 pays dont l'UE), notamment face à l'émergence des IA génératives et à usage général
- Septembre : Publication du rapport final de l'Organe consultatif : Gouverner l'IA au bénéfice de l'humanité

05

2025

SOMMET POUR L'ACTION SUR L'IA

PETIT MANUEL AFNU

